

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 29 mai 2009  
(convocation du 15 mai 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 10  
M. HERITIE Michel à M. SOUBABERE Pierre  
M. PUJOL Patrick à M. SEUROT Bernard à partir de 11 h 50  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10  
M. BONNIN J. Jacques à Mme BONNEFOY Christine jusqu'à 10 h 10  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BRUGERE Nicolas  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DELATTRE Nathalie  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 40  
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Jean-Louis à partir de 11 h 50  
M. GUICHEBAROU J.Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11 h 40  
M. GUICHOUX Jacques à Mme. BALLOT Chantal  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30

M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. PALAU Jean-Charles à M. DAVID Yohan  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. BREZILLON Anne  
M. POIGNONEC Michel à Mme. PIAZZA Arielle  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à M. MOGA Alain  
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10 h 15  
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic  
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 45  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h 50  
Mme. WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pessac - Création du centre de recyclage au Bourgailh - Lancement de la consultation - Autorisation**

Monsieur MOULINIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du projet d'aménagement dénommé ECOSITE DU BOURGAILH, dont le schéma directeur a été adopté en conseil de CUB le 22 novembre 2002, la Communauté Urbaine de Bordeaux a élaboré et mis au point le programme de création d'un nouveau centre de recyclage, situé au nord de l'ancienne décharge du Bourgailh sur la commune de Pessac, Chemin de la Princesse.

Ce projet a pour objectif d'augmenter la capacité de traitement des déchets en réalisant un nouveau centre de recyclage en lieu et place du centre de recyclage situé avenue de Beutre, au sud de l'ancienne décharge du Bourgailh.

Il est prévu, par ailleurs, dans le cadre de l'opération, la déconstruction des bureaux existants situés sur l'emprise de la voirie du projet.

Le présent rapport a pour objet de lancer la consultation de la création du centre de recyclage au Bourgailh.

Le programme des surfaces (SHOB) se décompose comme suit :

- Bâtiment de surveillance ..... 170 m<sup>2</sup>
- Stockage de matériaux (11 conteneurs)..... 273 m<sup>2</sup>
- Quai de déchargement..... 1 715 m<sup>2</sup>
- Espaces verts créés..... 6 080 m<sup>2</sup>

Le projet comporte d'autre part certains éléments relevant de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), soit notamment :

- Des brises soleils photovoltaïques pour le bâtiment de surveillance
- Récupération d'eau de pluie pour le lavage du quai

L'estimation de l'enveloppe prévisionnelle de ces travaux a été évaluée, à 1.750.000 € TTC.

Le dossier est prévu à prix forfaitaires et révisables, sans option ou possibilité de variantes, en une seule tranche.

Le délai d'exécution est de 10 mois y compris la période de préparation des travaux de 1 mois.

Dans le cadre d'une procédure de marché à procédure adaptée, le Centre Architecture, Espaces Publics et Paysages de la Direction des Grands Travaux a mis au point un dossier de consultation regroupant les lots techniques en 4 lots :

- Lot A : clos couvert
- Lot B : second œuvre
- Lot C : fluides
- Lot D : VRD – espaces verts

En application des dispositions des articles L2121.12 et L2121.13 du C.G.C.T., les documents de la consultation sont consultables par les élus communautaires à l'immeuble Le Guyenne à la direction Centrale des achats et marchés (6<sup>ème</sup> étage).

L'opération sera imputée sur le budget annexe « déchets ménagers » au chapitre 23 – articles 2313 – CRB O300 – programme OB inscrit au PPI 2009-20013

Aussi compte tenu des éléments invoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser le pouvoir adjudicateur à :

- lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un marché à procédure adaptée en application notamment des articles 28 du Codes des Marchés Publics,
- signer le marché à intervenir avec l'opérateur économique qui aura émis la proposition économiquement la plus avantageuse en réponse à cette consultation,
- signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 29 mai 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
15 JUIN 2009  
  
PUBLIÉ LE : 16 JUIN 2009

M. DIDIER CAZABONNE